

COMPTE RENDU DU SEMINAIRE DE MISE EN PLACE DU NOUVEAU

CODIR LE SAMEDI 2 MARS A LIEUSAIN

Etaient présents : Jean-Marc ANCEAUX, Michèle BECQUEMIN, Jean-François BOURDETTE, Jean-Yves BOURGEOIS, Pascal BOUTROUE, Pierre CLARENS, Christian DERAPPE, Françoise DOUCHET, Geneviève ESCALAIS, Alain FAUDOT, Serge JOSEPH, Brigitte MARTIN, Joël MOLAC, Jean-Mary MONTEAN, Frederic MONTOYA, Fabrice POURADIER, José RODRIGUES, Danielle TRARIEUX, Marie Christine VINCENT

Présents en visio : Olivier MANGIN, Christian MOYANO, Christian PLANTA

Etaient absents : Annie BRISSOT, Patrick LARRIEU, Alain MARCELOT

Chacun des membres présents se présente.

Frédéric MONTOYA rappelle que les membres élus du CODIR sont réunis ce jour en séminaire, afin de procéder à l'élection du bureau et à la répartition des fonctions.

Alain FAUDOT rappelle l'importance du Comité Directeur qui est l'instance décisionnaire, le rôle du bureau étant de préparer les dossiers qui seront présentés au CODIR. Un travail de modification du règlement intérieur est en cours, notamment concernant le nombre de réunions du bureau qui seront au nombre de 4 et celles du CODIR qui passeront à 6 dans l'année.

Après discussion et vote la nouvelle composition du bureau 2024 est la suivante

- Frédéric MONTOYA : Président
Commission Manifestations- Vie Associative

- Alain FAUDOT : Vice-Président
Commission Pratiques et Adhésions

- Jean François BOURDETTE : Conseiller du Président
- Geneviève ESCALAÏS : Trésorière
- Fabrice POURADIER : Trésorier Adjoint
- Olivier MANGIN : Analyse financière, RH, subventions
- Marie Christine VINCENT : Secrétaire
- Françoise DOUCHET : Secrétaire adjointe
- Christian DERAPPE : Commission Sentiers/Itinéraires
- Jean Marc ANCEAU : Commission Sentiers/Itinéraires
- Christian PLANTA : Commission Sentiers/Itinéraires
- Joel MOLAC : Commission Formation
- Michèle BECQUEMIN : Commission Editions

Frédéric MONTOYA remarque qu'il existe un problème de féminisation au sein du Comité et qu'il faudra solliciter d'autres candidates pour les années à venir. Danielle TRARIEUX termine son mandat en 2026

- **Présentation des commissions**

➤ **Commission Trésorerie- Finances -RH**

Geneviève continue à assurer la comptabilité, suivant les notes de frais, les factures. La facturation est faite par Lydie

Les notes de frais doivent être signées par un responsable après vérification du kilométrage, il existe la possibilité d'effectuer des virements, ce qui évite les chèques perdus ou falsifiés.

Lorsqu'une réunion dure la journée entière, le CODERANDO rembourse les frais de repas dans la limite de 25€ par repas.

Il est nécessaire d'indiquer sur les notes de frais le motif du déplacement ainsi que le nombre d'heures passées, ce qui est important pour la valorisation du bénévole. Pour les baliseurs, il faut inclure les heures passées en trajet. Un envoi des notes de frais 1 fois par trimestre est souhaitable.

Olivier MANGIN assure la partie RH avec mise en place d'une procédure RH (prévisions d'entretiens annuels, formation, fixation d'objectifs)

Il assure également une fonction budgétaire avec mise en place de procédures budgétaires et souhaite être en capacité de présenter en juin un budget analytique, et permettre une meilleure visibilité pour les mises à jour tarifaires en cours d'année.

Olivier assure la recherche de financements et les demandes de subventions auprès d'organismes

➤ **Commission sentiers et itinéraires**

Christian DERAPPE rappelle que le rôle du Comité dans ce domaine est de :

- Veiller à l'entretien, au balisage et à la signalétique des chemins de randonnées
- Répondre à la demande de création d'itinéraires des Offices de Tourisme, Communautés de Communes, agglomérations
- Faire connaître auprès du grand public la richesse du patrimoine

Le département comporte 4800km de sentiers balisés dont 750km de GR, 352km de GRP, 3624km de PR et 75km pour le Tour du Massif de Fontainebleau

Ce sont 289 baliseurs présents sur le département dont 181 femmes et 108 hommes, leur moyenne d'âge étant de 69ans.

Environ 20 baliseurs sont formés annuellement, et leur travail représente 7500h de bénévolat

La création d'itinéraires a consisté en :

- Création de PR urbains ou semi-urbains : Lieusaint, Moissy, Pontault, Lesches, La Ferté Sous Jouarre
- Modifications d'itinéraires pour améliorer la sécurité, certaines étant imposées lors de créations d'infrastructures, routes ou voies ferrées

Faire connaître nos itinéraires se fait au travers :

- De supports papiers, fiches, topoguides (2 topoguides sortis en 2023)
- De supports numériques : fiches téléchargeables, application Ma Rando
- De panneaux d'information

➤ **Commission Pratiques et adhésions**

Alain FAUDOT adresse ses remerciements à Danielle TRARIEUX pour ses années de vice-présidente au sein du Comité

Le rôle de cette commission est de participer à la diversification des offres et de coordonner les différentes activités existantes :

- La randonnée pédestre avec l'organisation de la Randonnée des Trois Châteaux sud et Nord

Jean François fait le point sur la Rando des Trois Châteaux du 28 avril, avec ses parcours en boucles.

Le 42 km est inchangé, en attente de validation de la partie en Forêt de Fontainebleau

Le parcours de Vaulx Le Vicomte a été raccourci à 21km avec passage dans les jardins du château

A Bombon le parcours de 25km avec passage dans le château de Bombon

Un 14km classique partira de Melun

Un 14km de Marche Nordique partira de Saint Merry

Une réunion est prévue le 9 mars avec les présidents des associations qui fournissent des bénévoles : 6 associations seront présentes, le besoin en bénévoles est d'environ 130 personnes

- La Marche Nordique a pour référent Pierre CLARENS :

Une réunion a eu lieu en janvier avec les animateurs de MN, qui ont manifesté leur désir d'échanger, avec de nombreuses prises de parole.

Pierre est ambassadeur IDF pour le Bungy Pump et sera présent au salon Destination Nature

Une demande de PSD est envisagée pour l'achat de bâtons, le dépôt des dossiers doit se faire en avril et la commission aura lieu en juin

Un trail de MN est prévu à Brie Comte Robert et 2 sessions MN seront organisées sur le GRVP

- La Marche d'endurance : il s'agit d'une marche soutenue à la journée ou sur plusieurs jours

- La Marche AUDAX : créée en 1903 par Henri Desgrange c'est une marche en groupe à une vitesse moyenne de 6km/h. Les 21 et 22 septembre 2024 aura lieu l'Automnale Briarde

- La Rando Santé est représentée par Jean Mary MONTEAN : une sortie Rando Santé est prévue le 24 mai à Vaux Le Vicomte pour tous les adhérents pratiquant la Rando Santé (clubs labellisés ou en cours). Un Week-end Rando Santé est également prévu pour un coût de 200€ par personne avec un accord pour une prise en charge par le CODERANDO de 50€.

L'activité Rando Santé sera présente sur le GRVP les 4 et 6 mai.

- Le Rando Challenge est une randonnée par équipes faisant appel entre autres à des compétences d'orientation

➤ **Commission Formation**

Joël MOLAC présente au travers d'un montage vidéo le contenu des différentes formations qui sont dispensées au sein du CODERANDO : carte et boussole, CGO

Frédéric propose de prévoir une journée de regroupement pour les animateurs de randonnée classique

Serge suggère de mettre en place un stage « ma Rando » pour l'utilisation sur ordinateur

➤ **La communication**

Christian MOYANO confirme le redémarrage de la NEWSLETTER depuis décembre, la prochaine en avril sera un spécial GRVP avec un lien pour les inscriptions

Il subsiste quelques difficultés de réception par les abonnés, le message partant en SPAM parfois.

Le site Facebook compte 3315 abonnés

Christian MOYANO fait le lien avec Rémi pour les informations sur le site internet

La journée se termine à 15h30